

# Commune de Vallabrix(Gard)

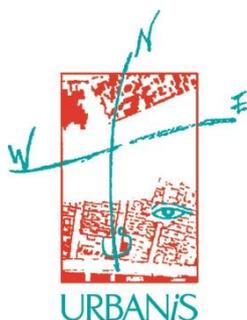
## Plan Local d'Urbanisme

---

### 6.2 – Notice des annexes sanitaires

#### Dossier d'arrêt

<b>Procédure</b>	<b>Prescription</b>	<b>Arrêt</b>	<b>Approbation</b>
Elaboration	16/11/2009		



#### **Agence de Nîmes**

188 allée de l'Amérique Latine  
30900 NÎMES  
Tél. 04 66 29 97 03  
Fax 04 66 38 09 78  
nimes@urbanis.fr

#### **Mairie de Vallabrix**

Hôtel de Ville  
30700 - Vallabrix  
Tél. 04 66 22 58 12  
Fax 04 66 22 01 48  
mairie.vallabrix@wanadoo.fr

[www.urbanis.fr](http://www.urbanis.fr)



# Sommaire

---

<b>6.2 – Notice des annexes sanitaires</b>	<b>1</b>
<b>Eau potable</b>	<b>3</b>
Ressource	3
Réseau	3
Qualité de l'eau	3

---

<b>Assainissement collectif et réseau d'eaux usées</b>	<b>4</b>
Réseau	4
Station d'épuration	4

---

<b>Eaux pluviales</b>	<b>5</b>
<b>La gestion des déchets</b>	<b>6</b>



---

## Eau potable

La commune a engagé en avril 2010 un schéma directeur d'alimentation en eau potable afin d'étudier le renforcement de ses capacités de production et l'amélioration de son réseau. Ce schéma a été finalisé en février 2012, et présenté à la commune et aux représentants de l'Etat.

### Ressource

#### • L'état des lieux

La commune de Vallabrix est alimentée par le forage des Sablons, dont elle est propriétaire, situé sur la commune de Saint-Quentin la Poterie dans la nappe phréatique de l'Alzon.

Le captage possède un périmètre de protection institué par arrêté préfectoral du 30/07/1993 suivant rapport de l'hydrogéologue agréé en date du 01/07/1991. La déclaration d'utilité publique autorise un prélèvement de 100 m<sup>3</sup> par jour et de 20 m<sup>3</sup> par heure. Or à ce jour, si la commune prélève en moyenne 75 m<sup>3</sup> par jour hors période estivale, elle consomme près de 160 m<sup>3</sup> par jour en été.

#### • Les projets

La sur-consommation estivale ne pose pas à ce jour de problème technique particulier. Cependant, la commune a engagé auprès de l'Agence Régionale de la Santé, une démarche afin d'obtenir une nouvelle DUP autorisant une consommation de 280 m<sup>3</sup>/jour. Cette autorisation devrait intervenir courant 2013.

### Réseau

#### • L'état des lieux

La commune est propriétaire du réseau d'eau et du réservoir situé au sud du territoire communal.

Le réservoir est de capacités suffisantes, et en état satisfaisant.

L'état du réseau est satisfaisant dans les lotissements récents ; en revanche, il présente des faiblesses dans le centre ancien (mauvais état des canalisations, diamètre insuffisant).

Par ailleurs, la pression est insuffisante sur la partie Nord Est du village (quartier de la Coste), du fait de la cote altimétrique trop basse du réservoir actuel (172 m au radier).

#### • Les projets

Le Schéma Directeur a réalisé un plan de recellement précis des réseaux et une analyse de leur état.

Il préconise un programme d'investissement sur 10 ans comprenant d'une part le renouvellement des sections de réseaux obsolètes et d'autre part le maillage de certains secteurs.

Il préconise par ailleurs, à moyen terme (8/10 ans), la construction d'un nouveau réservoir, à proximité du réservoir actuel, à une cote altimétrique d'environ 200m qui permettra une alimentation satisfaisante du quartier de la Coste et de ses extensions futures éventuelles (Zone I AU du PLU, fermée à l'urbanisation).

Dans l'attente, il est prévu l'achat groupé de sur-presseurs individuels pour les constructions insuffisamment alimentées du quartier de la Coste.

### Qualité de l'eau

Les rapports d'analyse de la qualité de l'eau établis au cours des 4 dernières années ont déterminé, suivant avis de l'ARS, une eau de bonne qualité bactériologique.

Le schéma directeur a confirmé l'absence de plomb dans l'ensemble des canalisations.

---

# Assainissement collectif et réseau d'eaux usées

Le Schéma Directeur d'Assainissement a été réalisé en 2007.

## Réseau

La municipalité a opté, dans le cadre de son schéma directeur d'assainissement, pour le raccordement à l'assainissement collectif de l'ensemble des habitations.

Le taux de raccordement est proche de 100%, et seules cinq habitations situées en contrebas du chemin du Planas ne sont pas raccordées au réseau collectif. Les parcelles concernées sont suffisamment grandes pour recevoir une filière d'assainissement individuel. Cependant, l'aptitude des sols n'a pas été examinée sur ces secteurs, et la commune souhaite leur raccordement au réseau. Ces constructions devront donc se raccorder dans les plus brefs délais en s'équipant de sur-presseurs individuels.

Les zones d'extension du PLU (II AU) seront raccordées au réseau d'assainissement collectif.

## Station d'épuration

La commune disposait jusqu'en 2012 d'une station d'épuration mise en service en janvier 1985, implantée dans la plaine de Vallabrix au sud-ouest du village en bordure du ruisseau de Valadas. Cette station est de type lit bactérien, dimensionnée pour 400 équivalents habitants. L'installation est composée d'un poste de refoulement équipé d'un dégrilleur manuel, d'un décanteur digesteur, de lits de séchage, d'un clarificateur et d'un lit bactérien.

Environ 330 habitants sont raccordés, soit un taux de remplissage de l'ordre de 81%. Toutefois, au niveau hydraulique, la population équivalente serait de 465 EH. Cette station est donc insuffisante et présente de plus des dysfonctionnements importants (pompe du poste de refoulement, absence de sprinkler...) qui génèrent des déversements d'eaux usées non traitées dans le milieu naturel.

Une nouvelle station d'épuration, de type « lit planté de roseaux », est en cours de réalisation (en mars 2012) ; elle portera la capacité de traitement à 800 équivalents habitants (E.Q.H.), soit une capacité très supérieure à la population attendue dans le cadre du PLU.

---

## Eaux pluviales

La commune ne possède pas de réseau pluvial structuré : les eaux de ruissellement sont collectées dans les fossés et évacuées jusqu'aux ruisseaux. L'implantation de l'urbanisation sur un versant à pente unique conduit les eaux pluviales vers la plaine de Vallabrix où, en pied du relief, elles sont reprises par un réseau de fossés traversant les terres agricoles.

Deux réseaux principaux existent :

- L'un drainant la partie ancienne du village, au centre et à l'est, par les rues et ruelles pour aboutir au petit ruisseau qui prend sa source au pied du village et alimente la fontaine avec le lavoir ; plus à l'aval il est canalisé par un béal maçonné de pierres et utilisé pour l'arrosage des jardins maraîchers.
- L'autre réseau reprend la partie ouest du village de part et d'autre de la route départementale n° 5 par deux fossés importants qui rejoignent le ruisseau du Valadas au confluent avec l'Alzon en extrémité sud-ouest de la commune.

---

## La gestion des déchets

La collecte des ordures ménagères est effectuée et gérée par le Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères de la Région d'Uzès deux fois par semaine. Leur traitement est assuré par Sud Rhône Environnement. Un tri sélectif a été mis en place sur la commune avec des points d'apports volontaires dans le village. Toutefois une décharge sauvage est recensée en extrémité nord-ouest de la commune dans le secteur du Grand Bois.

Le schéma départemental de collecte des matières de vidanges préconise leur traitement par la station d'épuration d'Uzès.